

**RÉUNION MINISTÉRIELLE DES ÉTATS SIGNATAIRES ET DES GARANTS DE
L'ACCORD-CADRE POUR LA PAIX, LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION
POUR LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) ET LA RÉGION**

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE, LE 28 JANVIER 2016

RAPPORT FINAL

1. Les Ministres des Affaires étrangères et les représentants des États signataires de l'Accord cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo (RDC) et la région se sont réunis à Addis Abéba, en Ethiopie, le 28 janvier 2016, en marge de la 28ème Session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine. Les Nations unies, l'Union africaine (UA), la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) étaient représentées à la réunion, en leur qualité de garants de l'Accord-cadre. La réunion était présidée par le Ministre des Affaires étrangères de l'Angola, avec le soutien du Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA et de l'Envoyé spécial des Nations unies pour la région des Grands Lacs.
2. Les participants à la réunion ministérielle ont suivi une communication sur les récents développements politiques et sécuritaires en RDC, au Burundi, en République centrafricaine (RCA) et au Soudan du Sud.
3. La réunion s'est félicitée des récentes élections en Tanzanie, ainsi que des progrès accomplis dans le processus de paix au Soudan du Sud. Elle s'est également félicitée des progrès accomplis dans le processus de paix en RCA, et a exhorté les parties à poursuivre leurs efforts.
4. Concernant les développements régionaux et les progrès dans la mise en œuvre des engagements pris au titre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, y compris la neutralisation des forces négatives et le rapatriement des anciens membres des groupes armés, les participants :
 - (i) Ont exprimé leur plein appui au dialogue en cours sur le Burundi sous les auspices de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et, à cet égard, encouragé la poursuite des efforts diplomatiques et du renforcement de la confiance entre les parties.
 - (ii) Se sont également félicités de la décision prise par le Gouvernement de la RDC de reprendre la planification et les opérations militaires conjointes avec la MONUSCO, en vue de la neutralisation des forces négatives, notamment les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR).
 - (iii) Ont en outre appelé la CIRGL, en coordination avec le Gouvernement de la RDC, de la SADC et des Nations unies, à organiser une réunion des Ministres de la Défense pour examiner les progrès accomplis dans la neutralisation des forces négatives.
 - (iv) Ont approuvé la recommandation du Comité d'appui technique (CAT) de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération encourageant les

Garants à tenir des consultations avec les Gouvernements de la RDC, de l'Ouganda et du Rwanda et le coordonnateur désigné de l'ex-M23, afin de surmonter les obstacles à la pleine mise en œuvre de la Déclaration de Nairobi, en particulier le rapatriement des anciens membres de l'ex-M23.

5. En ce qui concerne le renforcement des mécanismes de gouvernance de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, les participants

- (i) Ont recommandé que les futures réunions du Mécanisme régional de suivi (ROM) soient dissociées du Sommet de l'UA et de l'Assemblée générale des Nations unies, afin de s'assurer que les chefs d'État et de Gouvernement des États signataires leur consacrent toute leur attention, et participent activement aux discussions sur la mise en œuvre de l'Accord-cadre. Ils ont en outre recommandé que le Mécanisme régional de suivi se réunisse désormais dans l'un des pays signataires, en dehors de tout autre événement.
- (ii) Ont également recommandé que les futures réunions du ROM soient précédées par les réunions des Ministres des Affaires étrangères des États signataires, afin de jeter les bases de discussions et de décisions qui seront prises par les chefs d'État et chefs de Gouvernement. Des réunions thématiques au niveau ministériel ainsi que des réunions techniques seront organisées au besoin, en coordination avec la CIRGL.
- (iii) Ont exprimé leur gratitude à la Zambie pour avoir offert d'accueillir une des prochaines réunions du CAT ; et ont encouragé les autres pays signataires non seulement à en faire autant mais aussi à accueillir d'autres réunions relatives à l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, en vue d'améliorer l'appropriation et la visibilité de cet Accord.

6. En ce qui concerne les préparatifs en cours pour la Conférence sur l'Investissement du secteur privé dans la région des Grands Lacs, qui se tiendra à Kinshasa, les 24-25 février 2016, les participants se sont félicités des mesures prises en vue de la tenue de la Conférence et ont encouragé les États signataires à y participer activement, au plus haut niveau.

7. Les participants ont demandé que les recommandations de la réunion ministérielle soient soumises à l'examen des chefs d'État et de Gouvernement de la CIRGL, lors de leur prochain sommet prévu le 12 février 2016.

8. Enfin, les participants ont exprimé leur gratitude au Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA et à l'Envoyé spécial des Nations unies pour la région des Grands Lacs pour l'organisation de cette réunion ministérielle et ont remercié la Commission de l'UA de l'avoir accueillie.

Addis Abéba, le 28 janvier 2016